



Syndicat mixte  
pour l'aménagement et la gestion  
du Parc naturel régional  
de la Forêt d'Orient  
Maison du Parc  
10220 Piney

## Extrait des délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

**OBJET :**  
**Approbation du  
compte de gestion  
2022 du Budget  
annexe Information et  
Promotion  
Touristique**

**DATE DE LA  
CONVOCACTION**  
13 mars 2023  
**DATE D’AFFICHAGE**  
13 mars 2023

**NOMBRE DE DELEGUES**  
Afférents au Comité : 88  
En exercice : 88  
Présents : 47  
Votants : 47  
+ 19 pouvoirs

Acte rendu exécutoire  
le  
après dépôt en Préfecture  
et publication ou  
notification  
le

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à 18 h 00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient se sont réunis au foyer rural de Dienville (10500) sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents :

### **Conseillers régionaux**

M. Alain CEDELLE  
Mme Annie DUCHENE avec les pouvoirs de Mme Gaëlle DUPRE et de M. Philippe BORDE  
M. Pascal ERRE avec le pouvoir de M. Jordan GUITTON  
M. Maxence MEUNIER avec le pouvoir de Mme Isabelle HELIOT COURONNE  
M. Ghislain WYSOCINSKI

### **Conseillers départementaux**

M. Alain BALLAND  
M. Bertrand CHEVALIER  
M. Philippe DALLEMAGNE avec le pouvoir de Mme Marie-Noëlle RIGOLLOT  
Mme Claude HOMEHR avec les pouvoirs de M. Philippe PICHERY et de Mme Sybille BERTAIL-FASSAERT  
M. Olivier JACQUINET avec le pouvoir de M. Bernard DE LA HAMAYDE  
Mme Arlette MASSIN

### **Troyes Champagne Métropole**

M. Nicolas HONORE avec le pouvoir de M. Bernard ROBLET  
M. Fabien GERARD  
M. Marc SEBEYRAN

### **Communes du territoire**

Amance – M. Jean-Michel PIETREMONT, Maire, titulaire  
Assencières – M. Jean-Louis PINET, Maire, titulaire  
Bouy-Luxembourg – M. Ghislain ROBERT, titulaire  
Brévonnes – M. Mathias PETIT, titulaire avec les pouvoirs de M. Bruno DEZOBRY et de Mme Chantal MALARMEY  
Brienne-la-Vieille – M. Christian BONFILS, Maire, titulaire  
Chauffour-lès-Bailly – Mme Marie-Claude BEZINS, titulaire  
Dienville – M. Claude LARGE, Maire, titulaire  
Dosches – M. Benoit VACHERET, titulaire  
Epagne – M. Francis DOIZELET, Maire, titulaire  
Géraudot – M. Jean-Christophe LEFEVRE, suppléant  
Hampigny – M. Hervé CHAMBON, Maire, titulaire  
Jessains – Mme Line DECANTER, titulaire  
Juvanzé – Mme Maryline BEAUDEUX, suppléante  
La Villeneuve-au-Chêne – M. Jésus CERVANTES, Maire, titulaire  
Lassicourt – Mme Angélique LACOUR, titulaire  
Lusigny-sur-Barse – Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire, titulaire avec les pouvoirs de Mme Sandrine SZYMCZAK et de Mme Sophie BOUDOT  
Mathaux – M. Jean-Pierre DESSEIN, titulaire

Mesnil-Saint-Père – M. Pascal HENRI, Maire, titulaire  
Molins-sur-Aube – M. Gilles JACQUARD, Maire, titulaire  
Montiéramey – M. Michel DRIAT, suppléant  
Montreuil-sur-Barse – M. René BARBEIRO, titulaire  
Pel-et-Der – M. Dany DUBUISSON, Maire, titulaire  
Perthes les Brienne – M. Fabrice DETHON, titulaire  
Piney – M. Christian DENORMANDIE, Maire, titulaire avec les pouvoirs de M. Jean-Michel LANCELOT et de M. Jean-Pierre NICOLAS  
Précy-Notre-Dame – Mme Raphaëlle AUBRY, titulaire  
Précy-Saint-Martin – M. Richard VEIBERT, titulaire  
Puits-et-Nuisement – M. Julien GUILLAUD, titulaire  
Rosnay L'Hôpital – M. Jean-Philippe MIGNOT, titulaire  
Rouilly-Sacey – M. Patrick DYON, Maire, titulaire avec les pouvoirs de M. Christophe DUXIN et de Mme Virginie VANHOORNE  
Thennelières – M. Julian DEON, titulaire  
Trannes – Mme Christine BARBIER, titulaire  
Unienville – M. Jean-Michel CHATELAIN, Maire, titulaire  
Vendeuvre-sur-Barse – M. Alain CHENET, titulaire avec les pouvoirs de M. Mickaël GUERARD et de Mme Magali ROSSITTO

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Annie DUCHENE.

### **Approbation du compte de gestion 2022 INFORMATION ET PROMOTION TOURISTIQUE**

**Considérant** que le Comité syndical doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Madame Carole LEROY pour l'année 2022,

**Vu** les articles 1612-12 du CGCT précisant que la sincérité du compte administratif s'apprécie par comparaison avec le compte de gestion,

**Considérant** la concordance du compte de gestion tenu par le receveur syndical, avec le compte administratif du Syndicat mixte, budget annexe d'Information et Promotion Touristique,

Le Comité Syndical décide avec 2 abstentions (14 voix) d'adopter le compte de gestion du receveur syndical pour l'exercice 2022 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2022.

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>
Dépenses		49 262,86 €
Recettes		46 363,65 €
Résultat exercice 2022		- 2 899,21 €
Résultat cumulé 2022		- 1 270,93 €

La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.



MARIELLE CHEVALLIER  
2023.04.06 15:15:20 +0200  
Ref:20230330\_104201\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président

Marielle CHEVALLIER